

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2015-2016)
LE 15 SEPTEMBRE 2015**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Une minute de silence est observée pour monsieur Jean-Pierre Bélair, ancien collègue et commissaire, décédé le 28 août 2015.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 15 SEPTEMBRE 2015 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Alain Lemieux (11)
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires parents

M^{me} la commissaire

Isabelle Vermette, niveau primaire

MM. les commissaires

Abdeslam Bouzidi
Tommy Gaulin, comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux
élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
Pascal Robidoux, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Kathlyn Morel, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCE : M^{me} Claudine Caron-Lavigueur (2)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Savard, de l'école Marc-André-Fortier, s'adresse au conseil des commissaires relativement à la construction à l'école Marc-André-Fortier. Elle demande pourquoi les travaux ont-ils lieu durant l'année scolaire.

Un état de situation relatif aux travaux projetés est fait afin de répondre aux questions soulevées.

C.C.-3974-09-15 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

06.06 Subvention - Service de garde (**Ajout**)

14.01 Coups de cœur (**Ajout**)

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015

06.02 Plan d'action et dossiers prioritaires 2015-2016

06.03 Structure de participation 2015-2016 – Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon – Nomination

06.04 Décret 571-2015 / Rémunération des commissaires 2015-2016

06.05 Demande de révision de décision

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Partage des responsabilités à la Direction générale

18.02 Tableau des affectations des directions d'établissement

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-3975-09-15

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AOÛT 2015

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2015 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.02 PLAN D'ACTION ET DOSSIERS PRIORITAIRES 2015-2016

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

C.C.-3976-09-15

06.03 STRUCTURE DE PARTICIPATION 2015-2016 – CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ROYAL ROUSSILLON – NOMINATION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la désignation des représentants aux trois chambres de commerce était valide jusqu'à ce qu'un changement soit demandé pour une chambre de commerce (Jardins-de-Napierville – Résolution numéro C.C.-3837-12-14) et d'une durée d'un an pour deux chambres de commerce (du Grand Châteauguay et Royal Roussillon – C.C.-3838-12-14 et C.C.-3839-12-14);

CONSIDÉRANT que les membres du conseil des commissaires désignent deux (2) représentants par chambre de commerce.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Viau, commissaire,

de nommer messieurs **Alain Lemieux** et **André Dugas**, représentants pour la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon, et ce, jusqu'à ce qu'un changement soit demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3977-09-15

06.04 RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES 2015-2016 - DÉCRET 571-2015, 30 JUIN 2015

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le décret 571-2015, 30 juin 2015 en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2015 qui établit la masse salariale du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la prise de position des membres du conseil des commissaires lors de la séance plénière tenue le 1^{er} septembre 2015, à savoir le maintien de la même répartition de l'année 2014-2015.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de définir la masse salariale en appliquant le décret 571-2015, 30 juin 2015 et que la répartition soit basée sur les principes identiques à l'année 2014-2015 adoptée sous la résolution numéro C.C.-3830-11-14 lors de l'ajournement du conseil des commissaires tenu le 18 novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.05 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION – ÉLÈVE PORTANT LE NUMÉRO DE FICHE 5621503

Monsieur Stéphane Bessette, commissaire et président du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision, présente le dossier.

C.C.-3978-09-15

HUIS CLOS

À 20 h 26,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3979-09-15

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3980-09-15R

CONSIDÉRANT l'étude du dossier par le comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision le lundi 14 septembre 2015, et ce, en application de la

procédure de révision établie par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT les éléments présentés par les parents et par la direction de l'école;

CONSIDÉRANT les délibérations des membres du conseil des commissaires.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

de confirmer la décision de la direction de l'école Fernand-Seguin à l'effet que l'élève portant le numéro de fiche 5621503 soit maintenu dans le programme régulier et que le nom de cet élève soit ajouté à la liste d'attente d'admission au profil « Multisports et Plein air » de l'école Fernand-Seguin.

Le vote est demandé par monsieur Éric Allard, commissaire, et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 5 commissaires

ONT VOTÉ CONTRE : 6 commissaires

REJETÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-3981-09-15

06.06 SUBVENTION - SERVICE DE GARDE POUR LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, donne des informations relatives aux frais de service de garde pour les journées pédagogiques.

CONSIDÉRANT la réduction de la subvention au service de garde pour les journées pédagogiques;

CONSIDÉRANT la diversité des milieux et de leurs réalités : milieux urbains à haute densité de population et les milieux ruraux à faible densité de population;

CONSIDÉRANT que les variations d'achalandage dans les différents services de garde ont pour conséquence une iniquité évidente dans la contribution parentale de base pour ces journées au sein d'une même commission scolaire ainsi qu'à travers la province;

CONSIDÉRANT que les services de garde sont un incontournable pour les familles québécoises;

CONSIDÉRANT que les services de garde sont un service public;

CONSIDÉRANT que les services publics doivent être financés équitablement et au même coût pour les usagers quel que soit leur lieu de résidence;

CONSIDÉRANT que la pérennité des services publics est une responsabilité gouvernementale;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité du ministre de déterminer la hauteur de la contribution parentale au regard des services de garde lors des journées pédagogiques.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de demander au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de fixer une contribution parentale de base unique à travers la province reliée aux journées pédagogiques dans les services de garde dans un souci d'équité pour toutes les familles québécoises.

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée à l'ensemble des commissions scolaires du Québec, aux députés du territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, aux présidents des conseils d'établissement, au comité de parents de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ainsi qu'à la Fédération des comités de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

COUP DE CŒUR DE monsieur Cédric Fontaine, commissaire

Tournée Reconnaissance

Bravo pour l'organisation et la qualité des projets déposés.

Félicitations à tous!

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, donne des informations qu'elle a reçues lors de ses visites auprès des députés relativement au regroupement des commissions scolaires.

DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Michelle Fournier, directrice générale, attire l'attention des gens sur le partage des responsabilités à la Direction générale et sur le tableau des affectations des directions d'établissement.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Partage des responsabilités à la Direction générale

18.02 Tableau des affectations des directions d'établissement

C.C-3982-09-15

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 45,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015

C:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux et présences)\2015-2016\2. 15 septembre 2015 - 1310-015.doc